



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/07/2017

Dossier complet le :

08/08/2017

N° d'enregistrement :

5055

1. Intitulé du projet

Construction de 10512 m² de serre agricole

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RGS / SIRET

34076803500016

Forme juridique

EARL de Bourban

CHABAN Jean-pierre (Gérant)

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
36	Construction de 1 ha de serre agricole plastique sur une commune dotée d'un FLU.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de 10512 m² de serre agricole fixe plastique
afin d'améliorer et assurer au maximum la mise en place des
cultures.

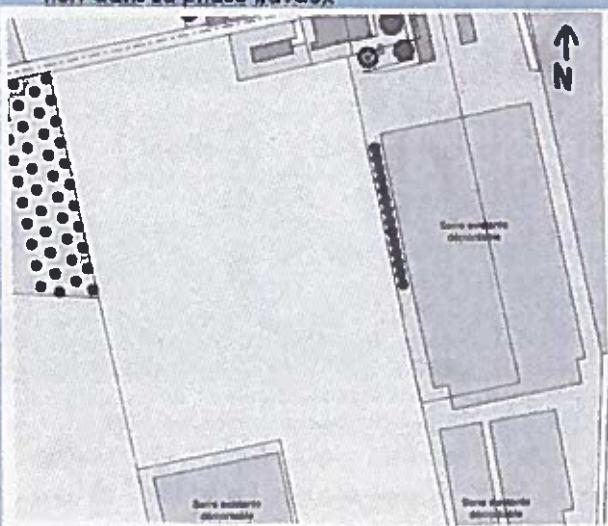
Plantation d'un alignement d'arbre afin de favoriser la biodiversité
du site et aussi pour faciliter l'intégration dans son environnement
Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour parer
à tous risques en cas de forte précipitation

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'outil de travail et ses performances.

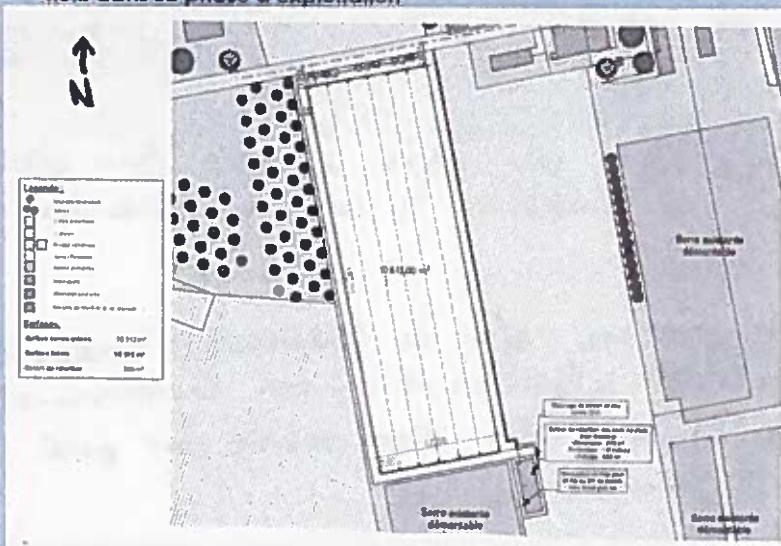
4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux



- Aucun terrassement
- Montage en 2 semaines
- Pieux vissé de 1,20 m de profondeur
(Ø 32 mm)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation



4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur(s) caractéristique(s)	Valeur(s)
$57,60 \times 182,50 = 10512 \text{ m}^2$	800 000 €

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"Saint Armand"
47 160 - Aiguillon
Section ZB
Parcelle 159

Coordonnées géographiques

Long. ____ ° ____ ' ____ "

Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b), 7° a), b), c), d),
10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ "

Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ "

Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de ces par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

	Oui	Non	
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFP) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou la loi édictant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des prélevements en eau pour l'irrigation. Le maître d'œuvre s'apprête à signer un contrat de "L'accord de l'eau Adour-Garonne" (Redevance en pieces - jointes)
Impliquerait-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériau(s) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matière(s) ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entrainer des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<i>Eau d'arrosage Culture en plein-sol.</i>		

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Gestion des eaux pluviales.
- Plantation d'une haie champêtre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet doit être soumis à une évaluation environnementale. Car nous apporté un soin tout particulier à son intégration dans son paysages avoisinant. Mais aussi nous créons un bassin de rétention des eaux pluviales pour faire à tous risques en cas de forte pluie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

- Dossier permis de construire,
- Notice agricole.
- Redevance pour prélèvement en eaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Signature

AGEN BOURBON
Earl Bourbon

le.

30 06 2012

" Bourbon"
47190 AIGRE
Tél : 05 53 79 72 65 - Fax : 05 53 84 07 80
N° Siret 340 768 036 000 18 - N° TVA FR 88 340 768 035
earldebourbon@wanadoo.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
Établissement public du Ministère
du Développement durable

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Fééra
CS 87801
31078 TOULOUSE Cedex 4
Etablissement public de l'Etat
Tél : 05.61.36.37.38 - Fax : 05.61.36.37.28
SIRET : 183100064 00033 NAF : 8413Z

Borderou	Imputation	Exercice	Titre
141	757451	2016	6626

ORDRE DE RECETTE

Etablissement concerné : 47 004 411 C

E.A.R.L. DE BOURBON

C/O M CHABAN JEAN-PIERRE
BOURBON
47190 NICOLE
SIRET : 34076803500016
Raison sociale :
E.A.R.L. DE BOURBON

Rég 05/08/16
BP n° 3432
- 1824 -

Référence de facturation / débiteur : 47 004 411 C

Monsieur le gérant
E.A.R.L. DE BOURBON

C/O M CHABAN JEAN-PIERRE
BOURBON
47190 NICOLE
SIRET : 34076803500016
Raison sociale :
E.A.R.L. DE BOURBON

(361)

REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU ACTIVITÉ 2015

1	Montant de la redevance (voir décompte ci-après en page 3)	SAISIE 15/07/2016	1 824,00 €
2	Montant de la redevance déjà appelée		0,00 €
3	Acompte déjà appelé au titre de l'activité 2015		0,00 €
4	Solde de la redevance (1) - (2) - (3)		1 824,00 €
5	Majoration selon article 1728 du code général des impôts (*)		0,00 €
6	Majoration selon article 1758 A du code général des impôts (*)		0,00 €
7	Montant des intérêts de retard selon article 1727 du code général des impôts, au taux de 0,40 % par mois à compter du 1er juillet 2016 (*)		0,00 €
(*) Voir décompte ci-après en dernière page		MONTANT À PAYER (4) + (5) + (6) + (7)	1 824,00 €
Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable.		Date d'émission	03/06/2016
		Date de mise en recouvrement	— 08/06/2016 —
		Date d'exigibilité	31/07/2016
		DATE LIMITE DE PAIEMENT	15/08/2016

Laurent BERGELOT

Directeur général

Une majoration de 10 % sera appliquée pour défaut de paiement à la date limite de paiement selon article L-213-11-10 du code de l'environnement

DÉCOMPTE
Redevance pour prélevement sur la ressource en eau 2015

Titre n° 2016 / 6626

Dossier n° 2015 47004411C RIR0 1 1

Réf. agence	Res- source	Usage	Mesure (1)	Volume (m3)	Assiette (m3) (2)	Cat (3)	Zone (4)	Taux (€/m3) (5)	Montant (€) (6)
47004056	SURF	Irrigation	M	48 881	40 881	ZRE	1.1	0,00860	
47196001	SURF	Irrigation	M	164 473	138 973	ZRE	1.4	0,00860	351,58
47196002	SURF	Irrigation	M	32 287	32 287	ZRE	1.4	0,00860	1 105,17
									277,67
Totaux				245 641	212 141				1 824,42
								Montant retenu (7)	1 824,00 €

(1) Mesure M : mesuré avec un compteur

F : forfait

(2) Assiette = Volume prélevé - Volume antigel

(3) Cat = catégorie : ZRE ou hors ZRE

(4) La zone est définie en fonction de la commune (Zones de Répartition des eaux, Soulèvement d'égout de la Garonne, zones salines, SAGE Gironde), de la nature de l'eau des points de prélèvement (eaux superficielles, retenues collinaires, nappes phréatiques, nappes captives), et de l'existence d'un organisme unique.

Conformément aux délibérations en vigueur du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne (voir paragraphe Textes de référence)

(5) Taux conformes aux délibérations en vigueur du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne (voir paragraphe Textes de référence)

(6) Montant = Assiette x taux

(7) Montant retenu = montant si le volume total prélevé par catégorie (ZRE et hors ZRE) est supérieur ou égal à 7 000 m3



Direction départementale des territoires du Lot-et-Garonne

1722, avenue de Colmar
47916 AGEN Cédex 9
Tél 05 53 69 33 33

FORMULAIRE EXPLICANT LA NECESSITE D'UNE CONSTRUCTION SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

Ce formulaire est utilisé pour expliciter le projet de construction de bâtiments agricoles et peut également l'être, si l'agriculteur le souhaite, pour expliquer la demande de construction d'une habitation

A - IDENTIFICATION du DEMANDEUR

INFORMATIONS GENERALES (ou coller étiquette du dossier PAC)

NOM et Prénom du demandeur : ... **CHABAN Jean-Pierre** Date de naissance : **11.07.58**
Adresse du domicile : **"Bourbon" 47190 Nicaise**
Logement actuel : je suis locataire ou occupant à titre gratuit propriétaire occupant autre :
Téléphone fixe : **05 53 72 22 22** Portable : **06 91 22 62 23** E-Mail : **canaldebourbon@wanadoo.fr**

STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION

Individuelle EARL GAEC Autres (précisez) :
N° SIREN : **340 768 035** N° PACAGE : ICPE : oui non
Date d'installation :

Adresse du siège d'exploitation : Lieu-dit **Bourbon**
Commune **47190 Nicaise**

POUR LES FORMES SOCIÉTAIRES

Raison sociale : **EARL de Bourbon**
NOM et Prénom du chef d'exploitation (ou du gérant) : **Chaban Jean-Pierre**

VOTRE ACTIVITÉ

exploitant agricole à titre principal exploitant agricole à titre secondaire exerçant une activité non agricole à titre principal
Précisez l'activité : Lieu de travail :

B - Renseignements sur l'EXPLOITATION AGRICOLE

Surface agricole utilisée (SAU) de l'exploitation ha - Cette S.A.U. est-elle plutôt dispersée groupée

ACTIVITÉS DE L'EXPLOITATION

Grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux...) ha
 Maïs fourrage et ensilage, surface ha Prairies, surface ha
 Vigne, surface ha vergers, surface ha
 Autres cultures (précisez le détail des surfaces)

Quantités ou volumes des fourrages et paille récoltés en moyenne (m³, ou tonnes, ou nombre de balles rondes ou carrées, à préciser)

- 1 -
2 -
3 -

Animaux présents :

Type(Vaches allaitantes – Vaches laitières – Ovins lait – Ovins viande – Chèvres lait -	Nombr
.....

C – Renseignements sur LE PROJET de construction

Vos BÂTIMENTS ACTUELS

Nombrs	Surface (en m ²)	Destination	Etat des bâtiments (1)

Actuellement, avez-vous du matériel stocké hors abri : oui non
 Préciser le type de matériel concerné :

SITUATION DU PROJET

N° parcelle cadastrale..... Adresse du projet :

L'opération a-t-elle donné lieu à un détachement de parcelle : oui non

Distance du projet par rapport au siège d'exploitation : 2 Km mètres

Si le projet concerne un bâtiment d'élevage, distance entre le projet et la première habitation d'un tiers : m

Existe-t-il d'autres bâtiments agricoles à proximité du projet :

- soit des bâtiments appartenant à votre exploitation : oui non
- soit des bâtiments appartenant à une autre exploitation : oui non

Si OUI indiquez la distance du bâtiment agricole le plus proche du projet : 50 mètres

Le projet est-il destiné à remplacer un (ou plusieurs) bâtiment(s) existant(s) ? oui non

Si oui, lequel (ou lesquels) Indiquez la surface du (ou des) bâtiment(s) à remplacer : m²

L'EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

La construction est-elle consécutive à une évolution de l'exploitation : oui non

Si OUI : surfaces supplémentaires d'exploitation hectares

Pour quelle(s) culture(s) ?

Nombres d'animaux supplémentaires

Installation (avec ou sans DJA) date :

Autre (par exemple, modification de conduite de l'exploitation, ...) Poirmans - Aubergine.

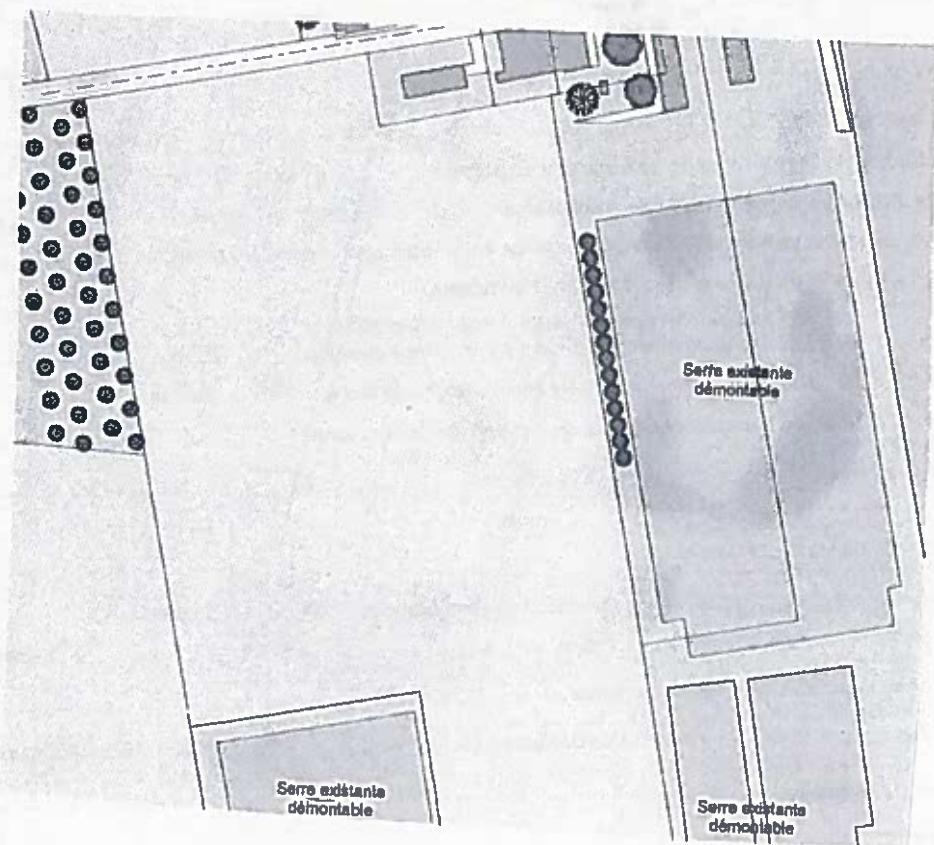
LE PROJET DE CONSTRUCTION(S)

Bâtiment	Surface	Destination (*)
N° 1	10 512 m ²	Serre agricole
N° 2		
N° 3		
N° 4		

(*) stockage matériel, stockage fourrage, stockage de paille, animaux, ..

PLANS

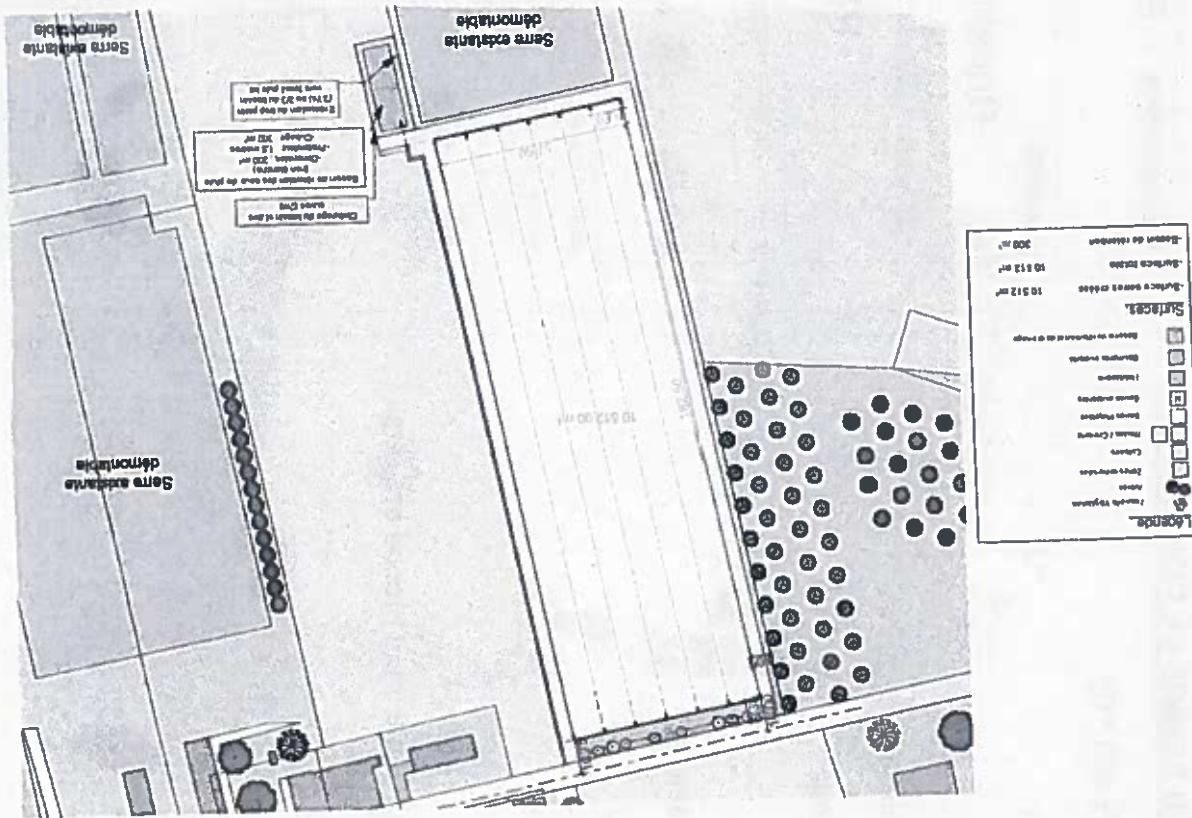
- Sur le plan cadastral à joindre pour localiser le terrain portant le projet, veuillez situer les projets de construction ainsi que l'ensemble des bâtiments constituant le siège d'exploitation et leur usage (habitation, stockage, stabulation, ...)
- Réalisez ci-dessous un plan fonctionnel synthétique des bâtiments projetés avec aménagements intérieurs (par exemple, parties réservées au stockage, aux animaux,...) et l'utilisation prévue (vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre le plan des aménagements intérieurs....)



Signature (de tous les associés si GAC)

A

Attesté l'excellence des renseignements fournis.
Je vous signe,



Si le projet de construction a pour objet la mise aux normes des bâtiments exclusivement destinées à l'hébergement des salariés agricoles, le préciser.
Le projet porte sur une construction à usage d'habitation, motivé EN PLU à nécessité d'un logement sur exploitation.

Si vous comprendre la nécessité du projet pour le fonctionnement de votre exploitation, indiquer ci-dessous toute information complémentaire que vous jugerez utile pour l'instruction du dossier (par exemple justification de sa surface choix de son implantation....).

Alors de mieux comprendre la nécessité du projet pour le fonctionnement de votre exploitation, indiquer ci-dessous

LIEU DE LA CONSTRUCTION : Lieu dit : "Saint Armand"

47 190 - Aiguillon
Section ZB - Parcelle N° 195
(Superficie : 48 500 m²)

MAÎTRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON (Mr Chaban)

Lieu dit : "Bourbon"
47 190 - Nicole

PC 01 Plan de situation

PC 01 bis Plan cadastral

PC 02 Plan de masse existant

PC 02 bis Plan de masse projet

PC 03 Plan en coupe

PC 04 Notice de présentation

PC 05 Plan des façades

PC 05 bis Plan des façades

PC 06 Insertion projet

PC 07 - 08 Photographies environnement proche et lointain

OPERATION :

Construction de serre agricole plastique

DESIGNATION DOCUMENT :

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE : 27/06/2017

N° AFFAIRE : 2010727

PHASE

ESQ APS APD DPC DCE PEO POE

MODIFICATIONS

APPROBATION
CLIENT

INDICE	DATE	NATURE
A		
B		
C		
D		
E		
F		

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE
PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES: COTES, ECT...
PORTENT SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS
LA RESPONSABILITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA
ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT, NI IN-SOLIDAIEMENT DES FAUTES
COMMISES PAR AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION

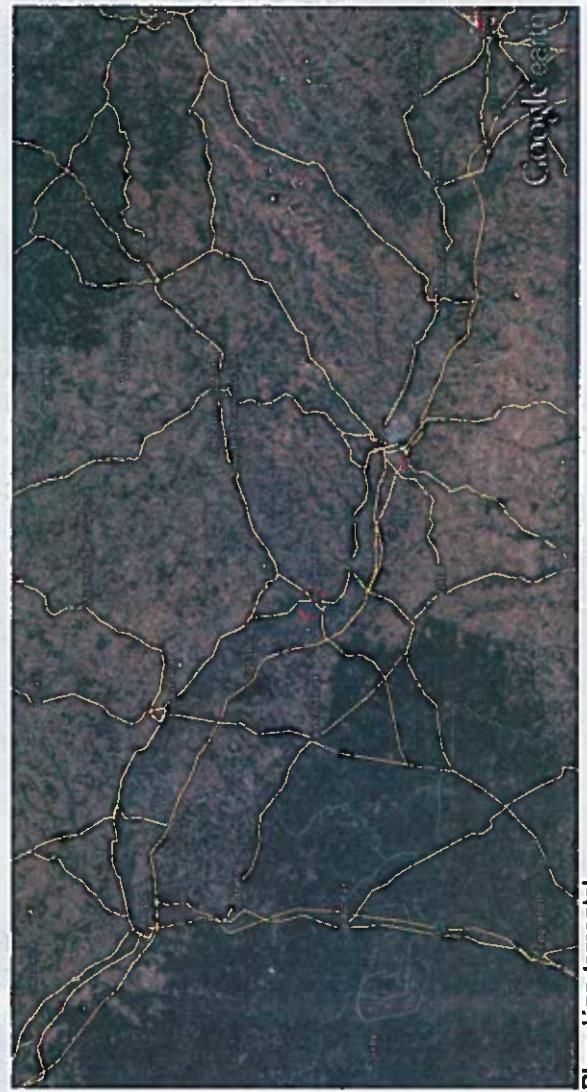
A & P

EARL BOURBON
"Bourbon"
47190 NICOLÉ

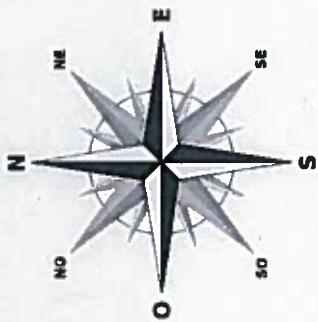
Tél : 05 53 79 72 03 - Fax : 05 53 84 07 00
N° Siret 340 788 035 000 16 - N° TVA BE 340 788 035
e-mail : architecture.paysage@srfr.fr



142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN



Parcelles concernées n°195
Section ZB
Superficie : 48 500 m²



Plan départemental

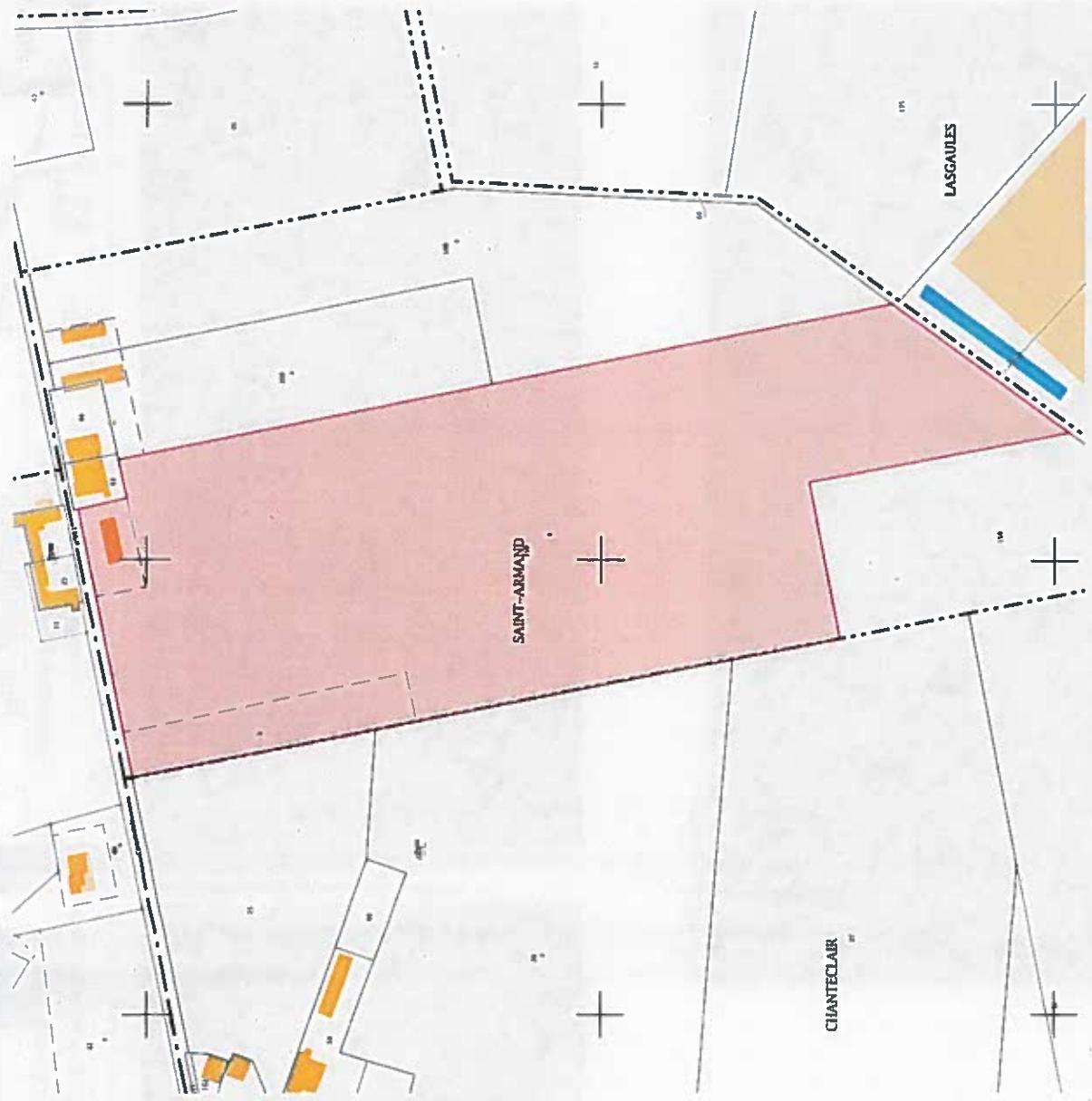


Photo satellite communale



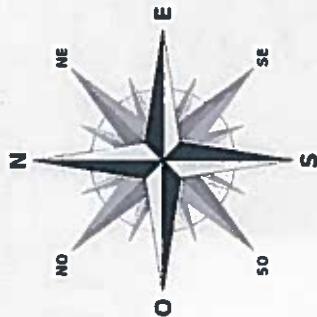
Photo satellite de l'exploitation

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A LA MISE EN AVANT DES ELEMENTS ADMINISTRATIFS PERNAS DE CONSTRUIRE, LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT. PORTÉES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEREMENT NI SOLIDAIREMENT DES FAUTES COMMIS PAR LES EXPERTS CONSULTANTS, ARCHITECTES, ET AUTRES EXPERTS ASSOCIÉS AUX OPERATIONS DE RÉALISATION.	
MAÎTRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON	OPÉRATION :
tel : 05 53 77 38 36	Construction de serre agricole plastique
mobile : 06 29 44 04 43	Ech :
Date : 27/06/2017	
PC 01	
Architecture & Patrimoine	Approbation Client
A&P	<i>[Signature]</i>
Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN	
www.architecture-patrimoine.fr	

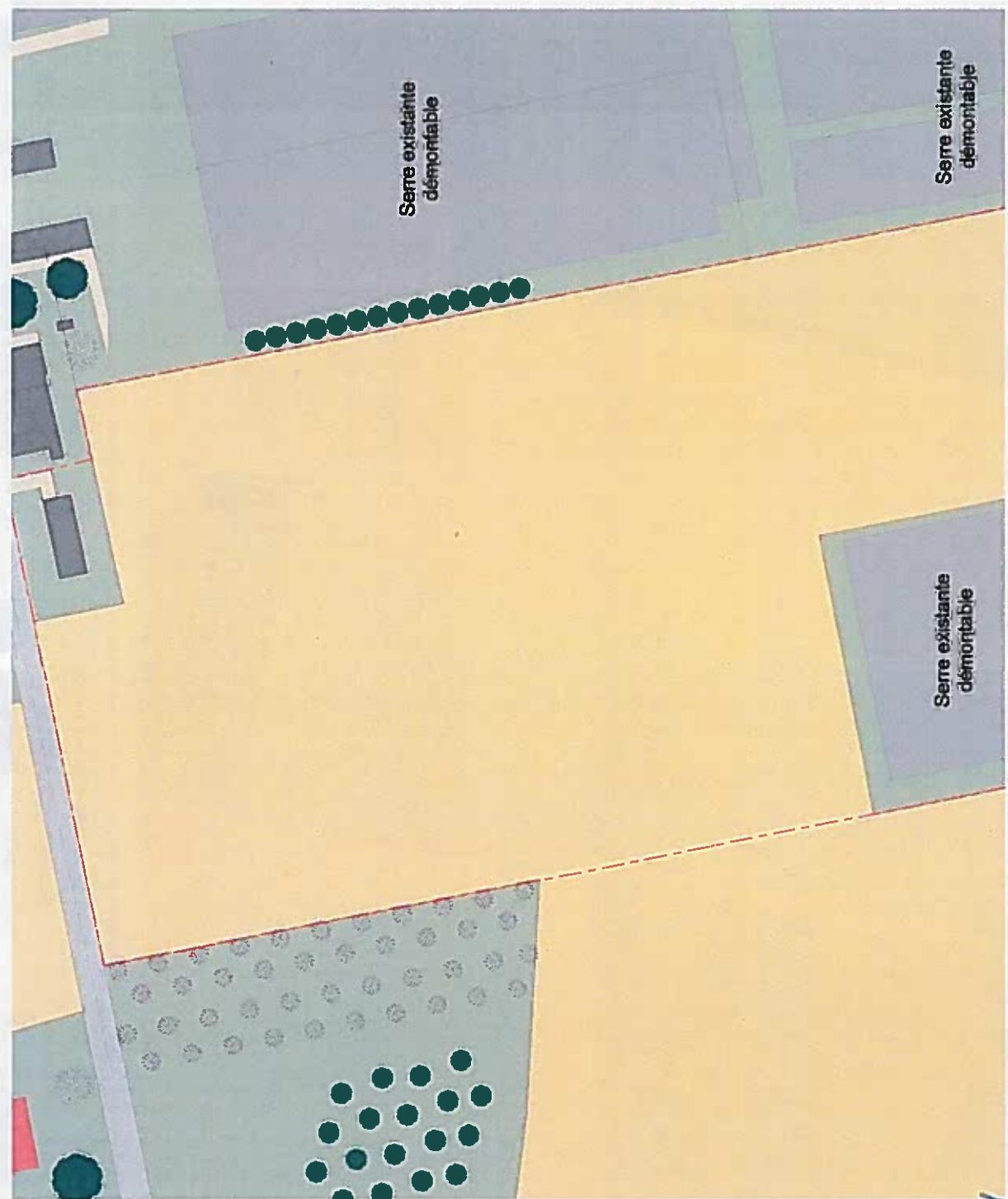


Parcelles
concernées
n° 159

Section ZB
(Superficie :
48 500 m²)



LE PRESENT DOCUMENT SOUSCRIT PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST UN DOCUMENT ADMINISTRATIF PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES COTES, ECT... PORTÉES SUR LES PLANS FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NÉ POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIERMENT NI	
MAÎTRE D'OUVRAGE : EARL DE BOURBON	
TEL : 06.53.77.20.36	LIEU DE LA CONSTRUCTION :
mobile : 06.29.44.04.43	Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon
e-mail : architcconseilparis@orange.fr	Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m ²)
A & P Architectes	
Architecte en chef de l'ouvrage	
PC 01 bis	
APPROBATION	Ech :
CLIENT	Date : 27/06/2017



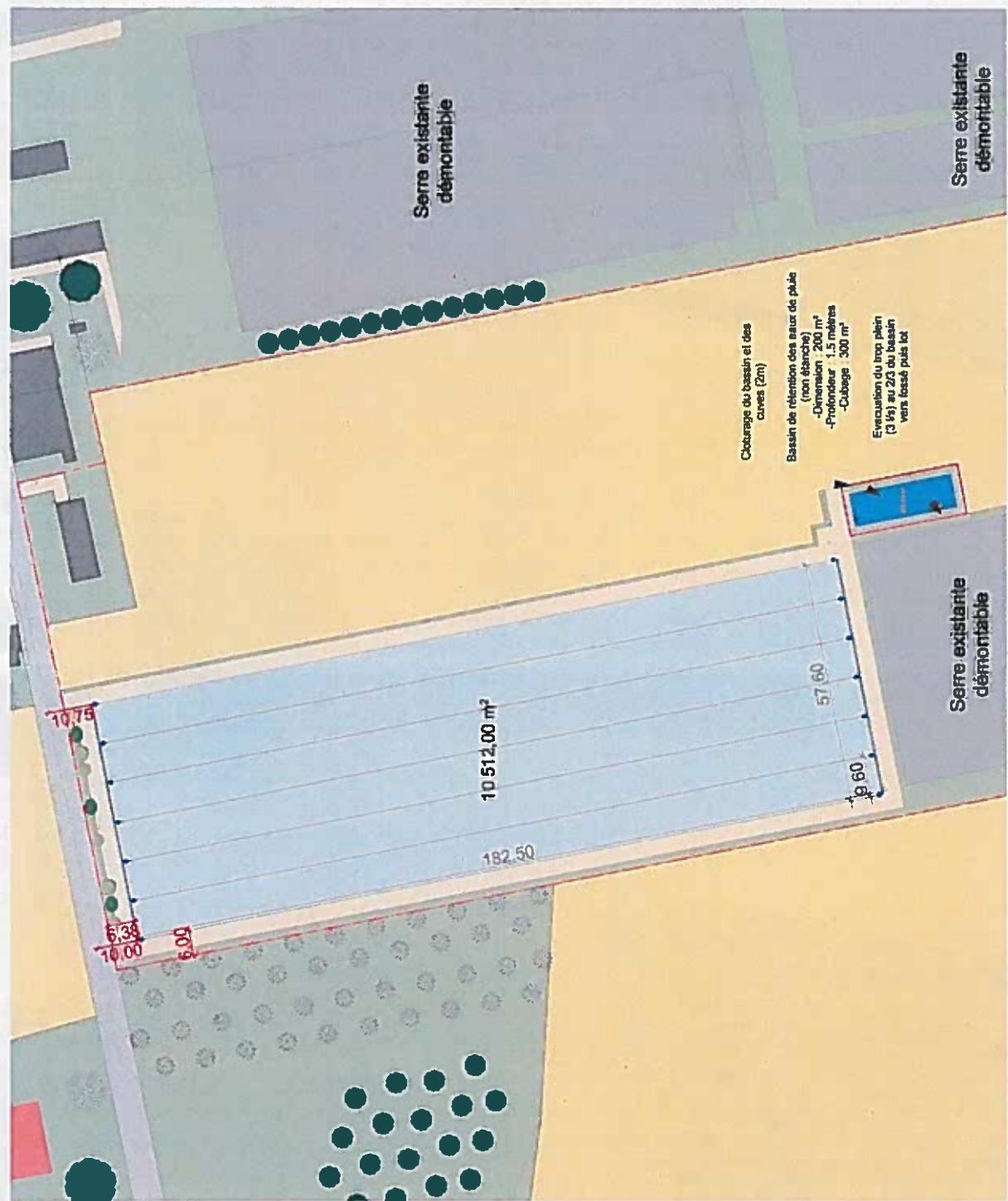
Légende:

- Arres
- Zone enherbées
- Cultures
- Routes / Chemins
- Serres existantes
- Habitations
- Bâtimens existants

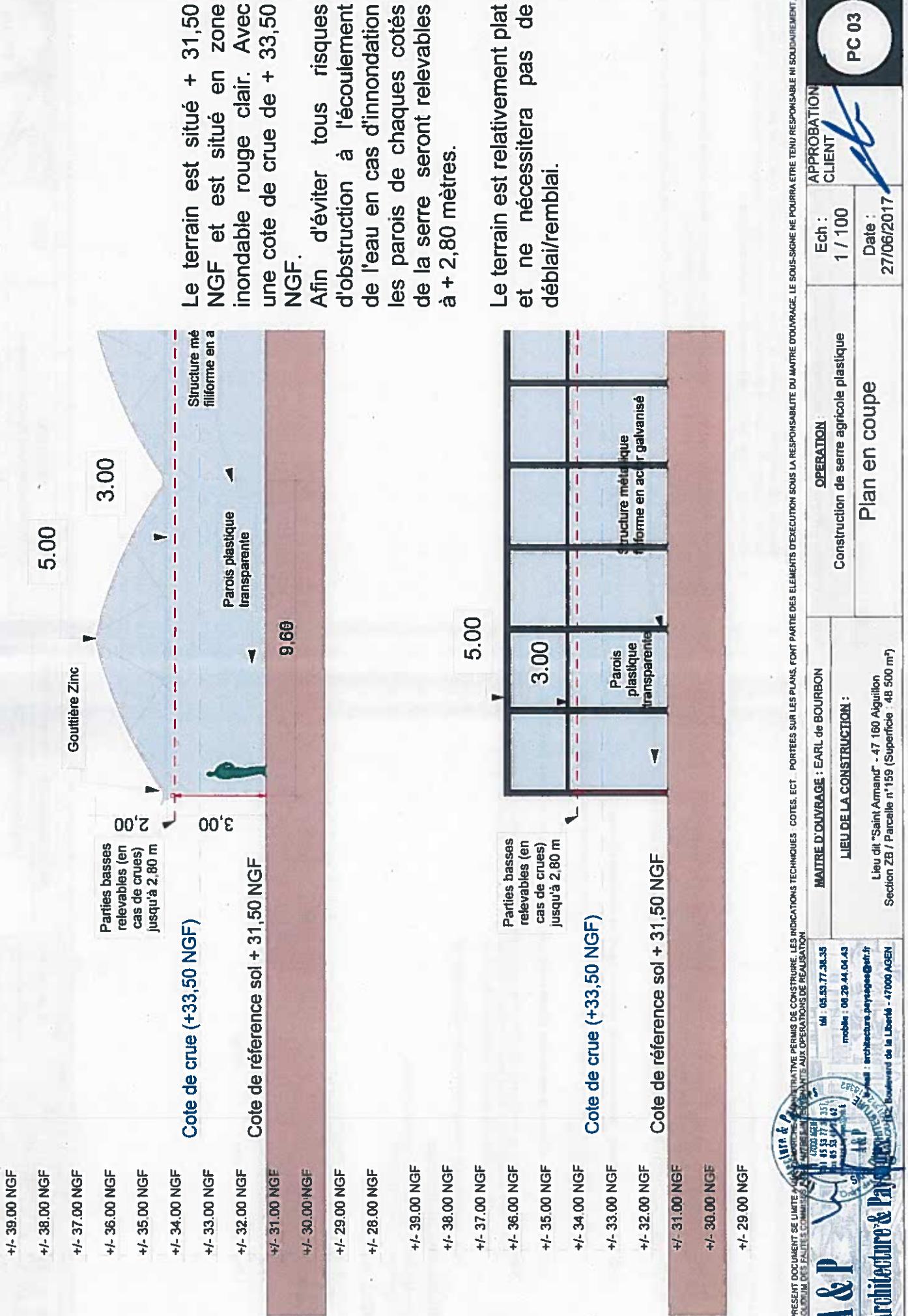
Surfaces:

- Surface existante: 0 m²
- Surface totale: 0 m²

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITENT A LA PROPOSITION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE, LES INDICATIONS TECHNIQUES COTES, ECT, PORTÉES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAÎTRE D'ŒUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEREMENT NI SOLIDAIREMENT DES FAUTES ET OMISSIONS DES EXPERTS CONSULTANTS, DES OPERATEURS DE RÉALISATION ET DES FOURNISSEURS.		PC 02
OPÉRATION	Construction de serre agricole plastique	Ech : APPROBATION CLIENT 1 / 1 500
MAÎTRE D'ŒUVRAGE : EARL DE BOURBON	Plan de masse existant	Date : 27/06/2017
LIEN DE LA CONSTRUCTION :	Lieu dit "Saint Amand" -47 160 Aiguillon Section 2B / Parcalle n°159 (Superficie : 48 500 m ²)	
 Architecture & Paysage <i>Conception - Construction - Paysagiste</i> <i>123 Boulevard de la Liberte - 47000 AGEN</i> <i>Tel : 05 53 77 38 36 - mobile : 06 29 44 04 43</i> <i>E-mail : archi.nature@orange.fr</i> <i>Site Internet : www.architecture-paysage-agen.com</i>		



A & P Architecte & Paysagiste		PC 02 bis	
PRÉSENT DOCUMENT SE RÉFÈRE À UN INFORMATIF PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES COTÉS, ECT PORTENT SUR LES PLANS FONTS PARTIE DES ÉLÉMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MÂTIER D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NÉ POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIRESMENT NI SOLIDAIREMENT DES FAUTES ET OMISSIONS DES EXPERTS CONSULTANTS AUX OPERATIONS DE RÉALISATION.		MÂTIER D'OUVRAGE : EARL DE BOURBON	
tel : 05 53 77 26 26	mobile : 06 29 44 04 43	lieu de la construction :	Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aliguion Section 2B / Parciale n°159 (Superficie : 48 500 m ²)
e-mail : architecture.paysages@atth.fr	142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN	Plan de masse projet	Ech : 1 / 1 000 Date : 27/06/2017
OPÉRATION		Construction de serre agricole plastique	APPROBATION
CLIENT			



I. Analyse du site

Situé sur la commune d'Aiguillon au lieu-dit « Saint Armand »
Le terrain est en zone agricole, bordé de champs, de serres de culture, de bâtiments agricoles d'habitation et au Nord de la voie communale 101.

Le terrain est actuellement occupé par un champs en pleine terre.

La parcelle est desservie par la voie communale n°101.

II. Programe du Maître d'Ouvrage

L'ensemble des surfaces totales couvertes est supérieur à 10 000 m² le projet nécessite une étude DREAL au cas par cas (qui est faite en silmetarée que le dépôt du PC).

- 1) - Crédation de 10 512,00 m² de serres plastique afin d'améliorer et assurer au maximum les mises en place de cultures.

- 2) Volet environnement : éviter les risques de tempête et réduire les traitements phytosanitaires.

- Plantation d'alignement d'arbre (champêtre) afin de favoriser la biodiversité du site et aussi améliorer l'insertion dans le paysage du projet.

- 3) Gestion des eaux : un bassin de rétention des EP sera réalisé pour parer à tout risques en cas de forte précipitation.

Caractéristique du bassin de rétention des EP : 300 m³ en rapport avec la surface du bâtiment créé, avec un débit de ruissellement de 4,5 litres/seconde, situé à 2/3 du bassin, celui-ci se déversant dans un fossé au sud puis dans le Lot en cas de forte précipitation. Ce bassin sera clôture d'un grillage de 2m de haut.

Cette serre servira à la culture de poivron et aubergine en plein sol.

III. Intentions Architecturales

Le projet aura pour dimensions 182,50 m x 57,60 m
Ce qui donne un total de 10 512 m².

IV. Choix des matériaux

Les parois seront en plastique transparent.
L'ossature (filiforme) sera en acier galvanisé.

V. Bilan des surfaces

Existant :	Nul
Surface des serres projet :	10 512 m ²
Bassin de rétention crée :	300 m ³

VI. Yvelot Paysagiste

Afin d'intégrer les nouvelles serres dans le paysage de la campagne environnante, une attention particulière sera apportée dans les plantations. Celles-ci seront composées d'arbres, arbustes, haies, de variétés champêtres.

A) Localisation.

- Côtes Nord la serre sera agrémentée d'une haie (de maximum 6m de haut) et de bosquets d'arbres et arbustes à moyenne ligne, permettant l'intégration de la serre et l'écoulement des eaux en cas de crues, des bosquet seront implantés aux abords du bassin de récupération des eaux de rétention et de la cuve recevant les eaux de drainage.
- Les autres côtes n'auront pas de modification apporté par manque de place.

B) Choix des végétaux.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

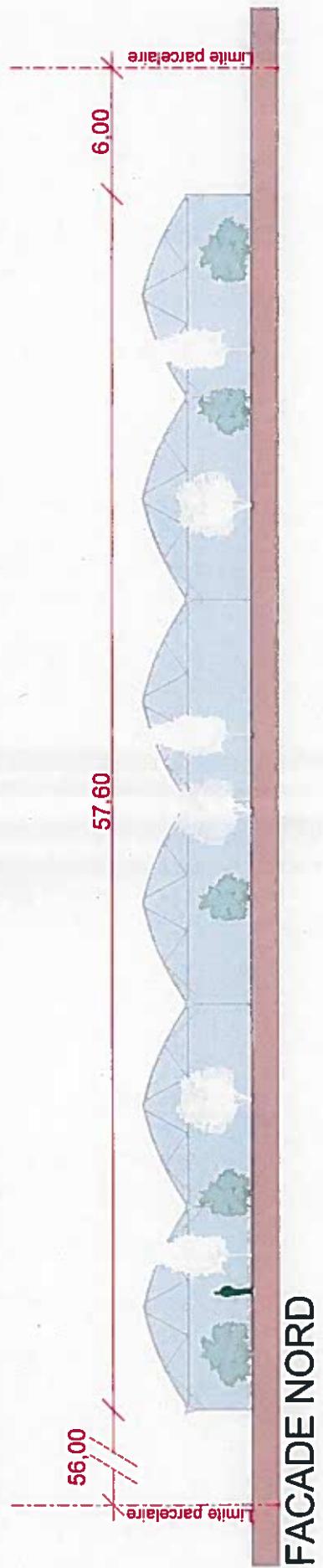
Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

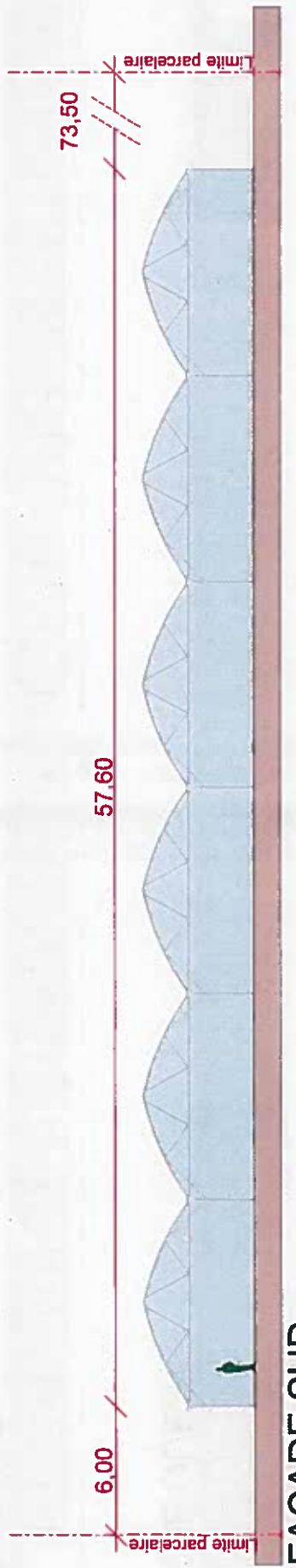
Les haies et bosquets champêtres seront composés d'essences végétales locales et rustiques (Erable champêtre, Noisetier coûtier, Amelanchier, Prunellier, ...) en prolongation des plantations déjà existantes.

Afin d'améliorer la biodiversité et le développement d'insectes polliniseurs, des variétés champêtres d'arbustes à fleurs seront aussi sélectionnées.

LE PRESENT DOCUMENT A L'UNITE DE LA MAITRIE D'OUVRAGE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE, LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ETC... PORTERES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-IGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIRE NI SOLITAIRE DES FAUTES C'EST A-DIRE DES OMISSIONS OU ENFAILLITES DÉSIGNANTES AUX OPERATIONS DE RÉALISATION.		MAITRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON	OPÉRATION	Ech :	APPROBATION
LIEU DE LA CONSTRUCTION :		Construction de serre agricole plastique	Notice de présentation	Date :	PC 04
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aliguiou Section ZB / Parcellle n°159 (Superficie : 48 500 m ²)		Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aliguiou Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN		27/06/2011	
					

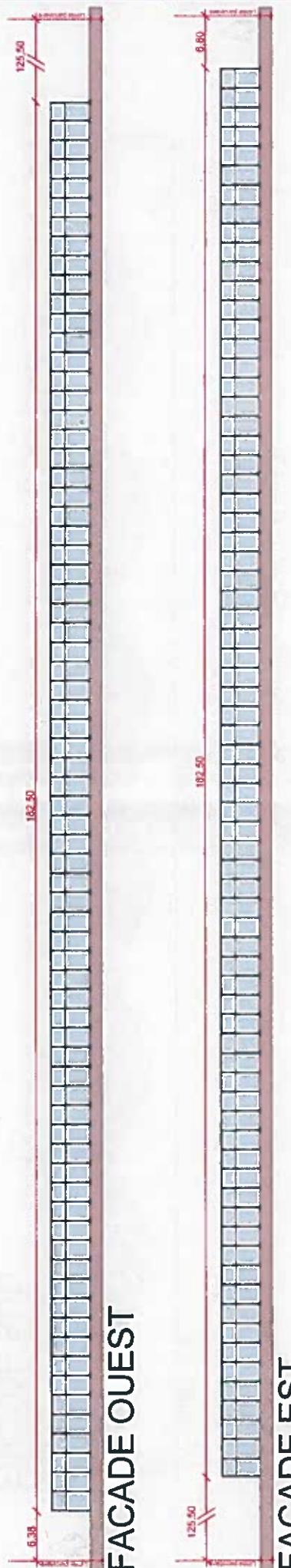


FACADE NORD



FACADE SUD

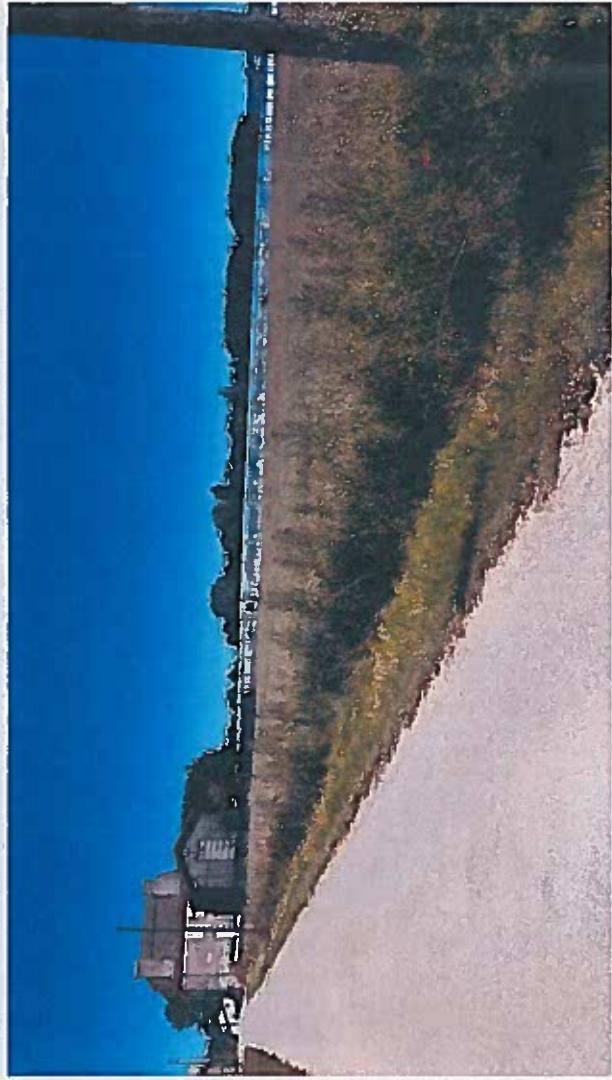
A & P		Architecture & Patrimoine	
<p>MAÎTRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON</p> <p>LIEU DE LA CONSTRUCTION :</p> <p>Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon Section ZB / Parcels n°159 (Superficie : 48 500 m²)</p>			
OPÉRATION : Construction de serre agricole plastique		APPROBATION : APPROBATION CLIENT	
Ech : 1 / 750		Date : 27/06/2017	
Plan des façades			



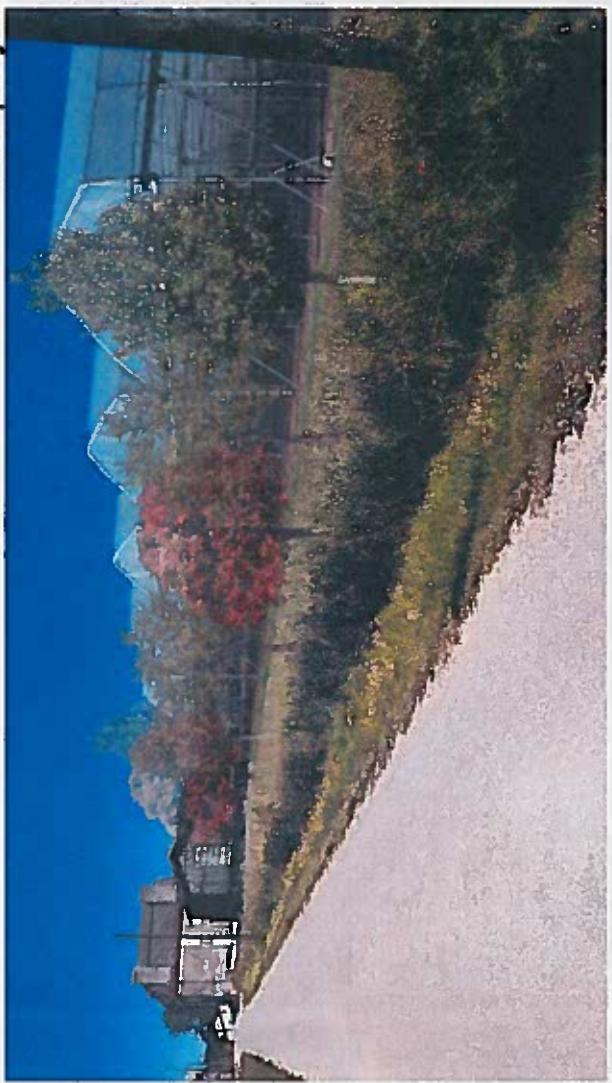
FACADE EST

LE PRESENT DOCUMENT EST UN DOCUMENT ADMINISTRATIF PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INFORMATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT... PORTÉES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNÉ NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT NI	
INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE RÉALISATION	
MAÎTRE D'OUVRAGE : EARL de BOURBON	OPÉRATION
tel : 05 53 77 30 36	Construction de serre agricole plastique
mobile : 06 29 44 04 43	Ech : 1 / 200
email : architecteurbatiment@orange.fr	APPROBATION
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon	CLIENT
Section ZB / Parcelle n° 159 (Superficie : 48 500 m ²)	Date : 27/06/2017
 A & P Architecte du Patrimoine	

Vue actuelle



Vue projet



LE PRESENTE DOCUMENT EST LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMANDE ADMINISTRATIVE POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES - COTES, ECT... PORTÉES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXÉCUTION SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MAÎTRE D'ŒUVRE, LE SOUS-SIGNE ÉTÉ TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIRES NI SOLIDAIRE DES AUTRES INTERVENANTS AUX OPÉRATIONS DE RÉALISATION.			
MAÎTRE D'ŒUVRE : EARL de BOURBON		APPROBATION CLIENT	
Opération :	Construction de serre agricole plastique	Ech :	PC 06
LIEU DE LA CONSTRUCTION :		Insertion projet	
Lieu dit "Saint Armand" - 47 160 Aiguillon Section ZB / Parcelle n° 159 (Superficie : 48 500 m ²)		Date : 27/06/2017	
			



LE PRESENT DOCUMENT EST UN DOCUMENT DE CONSTRUCTION. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT... PORTENT SUR LES PLANS. FONT PARTIE DES ELEMENTS DE EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU Maitre D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT											
Maitre d'ouvrage : EARL de BOURBON											
LIEU DE LA CONSTRUCTION :		Photo de l'environnement									
Lieu dit "Saint Amand" - 47 180 Aiguiillon Section ZB / Parcelle n°159 (Superficie : 48 500 m ²)		<table border="1"> <tr> <td>OPÉRATION :</td> <td>Construction de serre agricole plastique</td> </tr> <tr> <td>APPROBATION CLIENT</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ech :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Date :</td> <td>27/06/2014</td> </tr> </table>		OPÉRATION :	Construction de serre agricole plastique	APPROBATION CLIENT		Ech :		Date :	27/06/2014
OPÉRATION :	Construction de serre agricole plastique										
APPROBATION CLIENT											
Ech :											
Date :	27/06/2014										
<table border="1"> <tr> <td>PC 07</td> </tr> </table>				PC 07							
PC 07											

A & I
Architecte & Ingénieur